VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 novembre 2017 Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre DOUCEN

N°8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 16/11/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 15/11/2017 (accusé de réception du 15/11/2017)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Carte scolaire 2017-2018

Dans le cadre des mesures d'ajustement de rentrée scolaire 2017/2018, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a arrêté différentes mesures.

Les mesures arrêtées par la DSDEN concernant les écoles quimpéroises dans le cadre de la carte scolaire pour la rentrée 2017 sont les suivantes :

- L'ouverture du 9^e poste à l'école Pauline Kergomard ;
- L'ouverture d'une classe dans le cadre du dispositif de « CP dédoublés » à l'école de Kerjestin ;
- La fermeture du 10^e poste à l'école Ferdinand Buisson;
- La fermeture du 7^e poste à l'école Paul Langevin.

Le conseil municipal en prend acte.